

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 31 décembre 2014 et 2013

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus
Le président et chef de la direction



Éric Vachon, CPA, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 12 mars 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2014 et 2013, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)

Le 12 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119714

	Note	2014	2013
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	4	—	3 191
Débiteurs	5	127 545	107 987
Stocks	6	547 215	458 616
Frais payés d'avance		20 750	12 102
Impôts sur le résultat à recouvrer		1 986	—
		697 496	581 896
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	281 607	234 234
Immobilisations incorporelles	8	110 325	93 988
Goodwill	8	195 015	156 208
Instruments financiers dérivés	18	1 423	2 119
Autres actifs	9	1 630	3 478
		1 287 496	1 071 923
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	69 719	58 054
Impôts sur le résultat à payer		—	1 007
Partie courante de la dette à long terme	11	5 754	2 732
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	6 939	3 060
		82 412	64 853
Passif non courant			
Dette à long terme	11	438 803	370 159
Passifs d'impôt différé	15	54 173	46 200
Provisions et autres passifs non courants	12	14 027	13 671
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	5 104	3 724
Instruments financiers dérivés	18	706	1 133
		595 225	499 740
Capitaux propres			
Capital-actions	13	213 858	211 162
Surplus d'apport		954	1 353
Résultats non distribués		427 834	345 532
Cumul des autres éléments du résultat global		49 625	14 136
		692 271	572 183
		1 287 496	1 071 923

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Administrateur



George J. Bunze, CPA, CMA
Administrateur

Cumul des autres éléments du résultat global

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devise étrangère	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sement net	Pertes sur couverture de flux de trésorerie non réalisées	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2013	210 636	1 229	264 211	(8 950)	2 777	(1 152)	(7 325)	468 751
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	92 536	—	—	—	—	92 536
Autres éléments du résultat global	—	—	2 522	38 164	(18 621)	1 918	21 461	23 983
Résultat global de l'exercice	—	—	95 058	38 164	(18 621)	1 918	21 461	116 519
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(13 737)	—	—	—	—	(13 737)
Régime d'achat d'actions des employés	526	—	—	—	—	—	—	526
Rémunération fondée sur des actions	—	124	—	—	—	—	—	124
	526	124	(13 737)	—	—	—	—	(13 087)
Solde au 31 décembre 2013	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183
Solde au 1^{er} janvier 2014	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	103 847	—	—	—	—	103 847
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 278)	60 468	(24 763)	(216)	35 489	33 211
Résultat global de l'exercice	—	—	101 569	60 468	(24 763)	(216)	35 489	137 058
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(19 267)	—	—	—	—	(19 267)
Levée d'options sur actions	1 758	(504)	—	—	—	—	—	1 254
Régime d'achat d'actions des employés	938	—	—	—	—	—	—	938
Rémunération fondée sur des actions	—	105	—	—	—	—	—	105
	2 696	(399)	(19 267)	—	—	—	—	(16 970)
Solde au 31 décembre 2014	213 858	954	427 834	89 682	(40 607)	550	49 625	692 271

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Ventes		1 249 493	1 011 290
Charges			
Coût des ventes		1 025 317	813 959
Frais de vente et d'administration		69 114	57 166
Autres pertes (gains), montant net		(643)	1 466
	14	1 093 788	872 591
Résultat d'exploitation		155 705	138 699
Charges financières		13 007	10 892
Résultat avant impôts		142 698	127 807
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	15	33 937	32 545
Différés	15	4 914	2 726
		38 851	35 271
Résultat net de l'exercice		103 847	92 536
Résultat de base par action ordinaire	13	1,51	1,35
Résultat dilué par action ordinaire	13	1,50	1,34

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	2014	2013
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	103 847	92 536
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	65 792	38 164
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(28 440)	(18 113)
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers et sur la conversion des établissements étrangers	(1 647)	(508)
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(270)	2 715
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	54	(797)
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(3 342)	3 543
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 064	(1 021)
	33 211	23 983
Résultat global de l'exercice	137 058	116 519

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

 Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013
 (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		103 847	92 536
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		9 691	7 760
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		10 885	8 562
Désactualisation des intérêts		1 267	492
Perte (gain) à la cession d'actifs		(221)	2 173
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(155)	320
Rémunération fondée sur des actions		105	124
Charges financières		11 740	10 892
Impôts sur le résultat		33 937	32 545
Impôts sur le résultat différés		4 914	2 726
Charge pour unités d'actions incessibles		5 015	2 593
Autres		441	(92)
		181 466	160 631
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Débiteurs		(5 828)	(4 663)
Stocks		(48 163)	(8 438)
Frais payés d'avance		(7 306)	(1 481)
Impôts sur le résultat à recouvrer		362	(348)
Comptes créditeurs et charges à payer		12 755	(10 376)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(4 525)	1 099
Provisions et autres passifs non courants		168	(50)
		(52 537)	(24 257)
Intérêts versés		(14 928)	(9 075)
Impôts payés sur le résultat		(37 071)	(23 081)
		76 930	104 218
Activités de financement			
Diminution de la dette bancaire		–	(14 000)
Augmentation des coûts de financement différés		(160)	(364)
Augmentation de la dette à long terme		26 776	4 814
Remboursement de la dette à long terme		(3 543)	(9 328)
Ententes de non-concurrence à payer		(947)	(1 694)
Dividendes sur les actions ordinaires		(19 267)	(13 737)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		2 192	526
		5 051	(33 783)
Activités d'investissement			
Diminution des autres actifs		11	529
Acquisition d'entreprises	4	(61 051)	(57 538)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(412)	(466)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24 214)	(26 157)
Produit de la cession d'actifs		494	2 388
		(85 172)	(81 244)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(3 191)	(10 809)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		3 191	14 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		–	3 191

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Elle fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100 boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 mars 2015.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de façon constante les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Guelph Utility Pole Company Ltd.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552822 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552831 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones U.S. Finance Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »)	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Electric Mills Wood Preserving LLC	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Canadalux S.à.r.l.	4552822 Canada Inc.	Luxembourg

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Périmètre de consolidation (suite)

Filiales (suite)

Le 1^{er} janvier 2014, Stella-Jones Canada Inc., Selkirk Forest Products Company, MCP Acquisition Holdings Ltd., Kanaka Creek Pole Company Limited et Selkirk Timber Company ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Canada Inc. Le même jour, Stella-Jones Inc. et I.P.B. – W.P.I. International ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Inc.

Le 1^{er} janvier 2015, Stella-Jones Inc., Guelph Utility Pole Company Ltd. et Stella-Jones Canada Inc. ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Inc.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs pris en charge et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels pris en charge lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs pris en charge est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion de devise sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Conversion des monnaies étrangères (suite)

c) Activités à l'étranger

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement de traverses de chemin de fer non traitées et des services de traitement (« ST») de traverses. Les services d'approvisionnement comprennent, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer. Les ventes de services d'approvisionnement sont constatées lorsqu'un transfert de propriété des traverses non traitées est fait au client ou lorsque les ST sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les ventes provenant des ST sont constatées lorsque les services sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment où les ventes correspondantes sont constatées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Débiteurs

Les débiteurs représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les débiteurs sont classés comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, mesurés au coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipements de production	de 5 à 60 ans
Équipements anti-pollution	de 10 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes utilisées dans le cadre des activités de récolte de billots sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle :

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	de 5 à 10 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	10 % à 15 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	de 3 à 6 ans
Enregistrement de la créosote	–	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par référence à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production courante.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net vente », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de la charge d'impôts pour les années précédentes sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basé sur une estimation du taux d'imposition annuel.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'ils seront recouverts.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Impôts sur le résultat (suite)

Impôts différés (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant la compensation d'un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporaires générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante intérêts nets) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont considérés par la Société comme instruments financiers dérivés et, si nécessaire, ils sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture.

- b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans d'autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans l'état consolidé du résultat net. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat net dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net, et intégré aux autres gains et pertes.

- c) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

- d) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- e) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variables et de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société considère des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle considère également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers dérivés efficaces détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont respectivement reclassées aux postes « Ventes » et « Charges financières » à l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être prospectivement appliquée. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme ou par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est respectivement reclassé à titre d'écart de change et de charges financières dans l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans l'état consolidé du résultat net.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changements de méthodes comptables

Ventes de billots non conformes

La Société assure de plus en plus son propre approvisionnement en poteaux et, de ce fait, les ventes de billots non conformes prennent une importance grandissante dans les activités consolidées. Par conséquent, la Société considère qu'il est plus représentatif de traiter les ventes de billots non conformes non plus comme un produit dérivé mais comme un produit issu de ses activités de récolte de bois d'œuvre. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les ventes de billots non conformes sont présentées comme revenus dans l'état consolidé du résultat net et ne sont plus portées en réduction du coût des ventes. Les données comparatives ont été retraitées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice. Le montant de ventes de billots non conformes constatées en revenus pour la période de douze mois close le 31 décembre 2014 était de 31 591 \$ (41 141 \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2013).

La Société a également adopté les normes nouvelles et modifiée qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2014. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le présent modèle de compensation d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compenser doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les parties dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 21 - Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*, une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. IFRIC 21 fournit des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société a adopté cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2014, et ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

Estimation de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société effectue annuellement des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. L'estimation de la valeur recouvrable des UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente, qui nécessite le recours à des estimations. Voir la Note 8 pour de plus amples informations à ce sujet.

Estimation de la dépréciation des actifs non courants

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée (les « actifs non courants ») sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les activités futures ne permettront peut-être pas de recouvrer leur valeur comptable. Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable à la date d'évaluation. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné). L'estimation de flux de trésorerie futurs repose sur des jugements et pourrait changer. Une incertitude liée à la mesure existe puisqu'un changement défavorable d'une seule ou d'une combinaison de ces hypothèses ou un changement dans l'utilisation de ces actifs pourrait entraîner un changement significatif de la valeur recouvrable des actifs non courants soumis au test de dépréciation.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 22 mai 2014, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Boatright Railroad Products, Inc. (« Boatright »), situées à Montevallo et à Clanton, en Alabama. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, ainsi que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres pour des ponts, à l'industrie ferroviaire et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 58 830 \$ (53 898 \$ US), excluant approximativement 753 \$ (690 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente les éléments d'actif acquis, les passifs pris en charge et la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Éléments d'actif acquis	\$
Stocks	9 718
Immobilisations corporelles	22 527
Relations clients	17 486
Carnet de commandes clients	1 463
Goodwill	23 316
Actifs d'impôt différé	935
	75 445
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	160
Provision pour restauration de sites	3 029
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	72 256
Contrepartie transférée	
Trésorerie	58 830
Billet à payer non garanti	13 426
Contrepartie transférée	72 256

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 6 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, qui sont définies comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de Boatright, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

À la date d'acquisition, la Société avait une contrepartie à payer de 21 830 \$ (20 000 \$ US), qui était enregistrée sous « Comptes créditeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Cette contrepartie à payer était la contrepartie d'un montant détenu en fidéicommis en attente du transfert officiel des titres des actifs de l'usine de Montevallo, qui devait se produire parallèlement à l'émission, à Stella-Jones, de certains permis gouvernementaux relatifs aux installations. Le solde déposé en fidéicommis était présenté comme trésorerie soumise à des restrictions dans l'état consolidé de la situation financière. En décembre 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante, qui a été augmentée de 400 000 \$ à 450 000 \$ au 12 mai 2014, et d'un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US), portant intérêt au taux de 1,93 % et remboursable en 5 versements égaux sur une période de cinq ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Durant la période allant du 22 mai au 31 décembre 2014, les ventes et les pertes avant impôts des usines de Montevallo et Clanton étaient respectivement de 33 589 \$ et de 211 \$. Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2014, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de Boatright comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2014, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les quatre premiers mois de 2014.

- b) Le 15 novembre 2013, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Arizona Pacific Wood Preserving, Inc., Nevada Wood Preserving, Inc. et Pacific Wood Preserving of Oregon, Inc. (communément appelées, The Pacific Wood Preserving Companies® (« PWP »)) à leurs usines de traitement du bois en Oregon, au Nevada et en Arizona ainsi que dans leur cour à bois au Texas. Ces activités consistent à fabriquer des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer en bois traité ainsi que toute une gamme de produits connexes en bois d'œuvre et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 51 071 \$ (48 886 \$ US), excluant approximativement 1 245 \$ (1 207 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

Le tableau suivant présente la répartition finale des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Éléments d'actif acquis	\$
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	25 663
Immobilisations corporelles	19 591
Relations clients	4 712
Carnet de commandes clients	146
Goodwill	10 374
Actifs d'impôt différé	89
	60 575
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	1 249
Provision pour restauration de sites	1 710
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	57 616
Contrepartie transférée	
Trésorerie	51 071
Billet à payer non garanti	6 545
Contrepartie transférée	57 616

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, qui sont définies comme étant les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de PWP, un goodwill d'une valeur de 9 483 \$ et de 891 \$ a respectivement été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La juste valeur des créances clients, incluse dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement, est de 8 737 \$.

Au 31 décembre 2013, la Société avait une contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada et un montant équivalent de 3 191 \$ (3 000 \$ US) déposé en fidéicommis qui était présenté comme trésorerie dans l'état consolidé de la situation financière. Le 5 février 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 7 281 \$ (6 969 \$ US), portant intérêt au taux de 0,27 % et remboursable en 12 versements égaux sur une période de 3 ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 6 545 \$ (6 265 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre 2013, les ventes et la perte avant impôts de PWP étaient respectivement de 4 121 \$ et de 1 702 \$. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de PWP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à environ 1 065 477 \$ et 127 449 \$, respectivement, si l'acquisition de PWP avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2013. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013.

5 DÉBITEURS

	2014	2013
	\$	\$
Créances clients	117 634	102 606
Moins : Provision pour créances douteuses	—	(201)
Créances clients, montant net	117 634	102 405
Autres montants à recevoir	9 911	5 582
	127 545	107 987

Au 31 décembre 2014, une tranche des créances clients de 39 509 \$ (34 985 \$ en 2013) était en souffrance mais n'avait pas été dépréciée.

5 DÉBITEURS (SUITE)

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Courantes	78 125	67 420
En souffrance - de 1 à 30 jours	25 107	24 405
En souffrance - de 31 à 60 jours	8 670	8 422
En souffrance - de plus de 60 jours	5 732	2 359
	117 634	102 606

Au 31 décembre 2014, aucune créance client n'était dépréciée et n'avait fait l'objet d'une provision (201 \$ en 2013). La provision pour créances douteuses se présente comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	201	1 080
Provision (renversement)	(208)	(909)
Radiation de créances irrécouvrables	—	(13)
Ajustements liés au taux de change	7	43
Solde à la clôture de l'exercice	—	201

La variation de la provision pour créances douteuses a été prise en compte au poste « Frais de vente et d'administration » à l'état consolidé du résultat net.

6 STOCKS

	2014	2013
	\$	\$
Matières premières	367 736	288 881
Produits finis	179 479	169 735
	547 215	458 616

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Routes	Immeubles	Équipement de production et anti-pollution	Matériel roulant	Matériel de bureau	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2013							
Coût	23 478	3 606	46 421	144 082	14 766	5 828	238 181
Cumul des amortissements	—	(2 129)	(6 750)	(34 406)	(4 100)	(1 768)	(49 153)
Valeur comptable nette	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013							
Valeur comptable nette d'ouverture	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Acquisition d'entreprises	2 168	—	5 558	10 499	1 316	50	19 591
Entrées	106	203	4 513	22 739	—	881	28 442
Sorties	—	—	(250)	(1 159)	(2 485)	—	(3 894)
Dotations aux amortissements	—	—	(1 225)	(3 844)	(2 119)	(572)	(7 760)
Dotations aux amortissements incluse dans les stocks	—	(454)	(170)	(318)	(804)	(42)	(1 788)
Transfert aux/des actifs détenus en vue de la vente	987	—	176	(34)	(256)	—	873
Différences de change	1 019	—	2 305	5 514	506	398	9 742
Valeur comptable nette de clôture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Au 31 décembre 2013							
Coût	27 758	3 809	58 816	181 781	11 516	7 181	290 861
Cumul des amortissements	—	(2 583)	(8 238)	(38 708)	(4 692)	(2 406)	(56 627)
Valeur comptable nette	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Valeur comptable nette d'ouverture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Acquisition d'entreprises	846	—	6 249	13 670	1 632	130	22 527
Entrées	15	475	1 969	20 608	641	1 219	24 927
Sorties	(404)	—	(1 285)	(3 544)	(692)	(13)	(5 938)
Dotations aux amortissements	—	—	(1 816)	(5 351)	(1 790)	(734)	(9 691)
Dotations aux amortissements incluse dans les stocks	—	(343)	(156)	(333)	(422)	(44)	(1 298)
Différences de change	1 637	—	4 109	10 406	518	176	16 846
Valeur comptable nette de clôture	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607
Au 31 décembre 2014							
Coût	29 852	4 284	70 131	223 930	13 485	8 306	349 988
Cumul des amortissements	—	(2 926)	(10 483)	(45 401)	(6 774)	(2 797)	(68 381)
Valeur comptable nette	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation à l'état consolidé de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les immobilisations incorporelles relatives aux relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties sur la durée des contrats qui s'échelonnent sur une période de 3 à 10 ans. Les immobilisations incorporelles associées aux relations d'affaires existantes sont amorties sur une période de 10 à 25 ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 8,9 % et 10,2 %. Les immobilisations incorporelles associées aux ententes de non-concurrence sont amorties en mode linéaire sur la durée d'utilité des ententes, qui s'échelonnent sur une période de 3 à 6 ans.

À la suite d'une acquisition antérieure, la Société a attribué une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et elle n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 9,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2014	2013
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics	64 289	59 309
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	130 726	96 899
	195 015	156 208

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Aux fins du test de dépréciation, l'enregistrement de la créosote est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de la gestion interne. La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles					Total	Goodwill
	Droits de coupe	Bois sur pied	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Enregistrement de la créosote		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2013							
Coût	7 951	6 481	64 074	6 551	31 071	116 128	135 834
Cumul des amortissements	(781)	(3 655)	(14 095)	(4 492)	—	(23 023)	—
Valeur comptable nette	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013							
Valeur comptable nette d'ouverture	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834
Entrées	—	466	—	—	—	466	—
Ajustement de McFarland	—	—	(328)	—	—	(328)	450
Acquisition de PWP	—	—	4 366	470	—	4 836	10 409
Dotation aux amortissements	—	—	(7 247)	(1 315)	—	(8 562)	—
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(233)	(800)	—	—	—	(1 033)	—
Différences de change	—	—	3 254	105	2 145	5 504	9 515
Valeur comptable nette de clôture	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208
Au 31 décembre 2013							
Coût	7 951	6 947	72 503	7 483	33 216	128 100	156 208
Cumul des amortissements	(1 014)	(4 455)	(22 479)	(6 164)	—	(34 112)	—
Valeur comptable nette	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208
Entrées	—	412	—	—	—	412	—
Acquisition de Boatright	—	—	18 948	—	—	18 948	23 316
Ajustement de PWP	—	—	491	—	—	491	(35)
Dotation aux amortissements	—	—	(10 129)	(756)	—	(10 885)	—
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(230)	(737)	—	—	—	(967)	—
Différences de change	—	—	5 244	80	3 014	8 338	15 526
Valeur comptable nette de clôture	6 707	2 167	64 578	643	36 230	110 325	195 015
Au 31 décembre 2014							
Coût	7 951	7 359	99 766	8 162	36 230	159 468	195 015
Cumul des amortissements	(1 244)	(5 192)	(35 188)	(7 519)	—	(49 143)	—
Valeur comptable nette	6 707	2 167	64 578	643	36 230	110 325	195 015

9 AUTRES ACTIFS

	Note	2014	2013
		\$	\$
Avances et billets à recevoir		197	247
Actifs détenus en vue de la vente		280	—
Frais financiers à long terme		1 030	1 118
Actif au titre des prestations constituées	16	—	1 979
Autres		123	134
		1 630	3 478

10 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2014	2013
		\$	\$
Comptes fournisseurs		28 041	20 497
Montants à payer à des parties liées	20	127	106
Charges à payer		35 175	27 726
Autres montants à payer		6 376	9 725
		69 719	58 054

11 DETTE À LONG TERME

	Note	2014	2013
		\$	\$
Facilité de crédit renouvelable engagée	11(a)	375 460	320 360
Débeture non garantie, subordonnée et non convertible	11(b)	29 003	26 590
Débeture non garantie et non convertible	11(c)	11 601	10 636
Billet à payer non garanti	11(d)	5 039	6 664
Billet à payer non garanti	11(e)	4 704	4 778
Billet à payer non garanti	11(f)	14 668	—
Obligation - Comté de Fulton, Kentucky	11(g)	4 148	4 060
		444 623	373 088
Frais de financement reportés		(66)	(197)
		444 557	372 891
Moins la partie courante de la dette à long terme		5 807	2 791
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(53)	(59)
Total partie courante de la dette à long terme		5 754	2 732
		438 803	370 159

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- a) Le 12 mai 2014, la Société et SJ Holding, les emprunteurs, se sont engagées dans une entente d'amendement afin de modifier la troisième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 21 novembre 2012. Cet amendement augmente la facilité de crédit renouvelable engagée de 400 000 \$ à 450 000 \$ afin de financer partiellement l'acquisition de Boatright ainsi que pour répondre aux besoins de fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable engagée de 450 000 \$ est rendue disponible par un syndicat bancaire pour une période de cinq ans à la Société et à SJ Holding, arrivant à maturité le 13 décembre 2018. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,0 % et 1,0 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,0 % et 2,0 % selon une grille de prix pour les BA, pour les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit. Au 31 décembre 2014, le montant des emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevait à 291 417 \$ (251 200 \$ US), et ces emprunts étaient entièrement désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux variables applicables à la dette et ainsi réduire l'impact des fluctuations des taux d'intérêt. Le détail des contrats de swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2014 est décrit à la Note 18, « Instruments financiers ».

À titre de garantie de la facilité de crédit renouvelable engagée, les prêteurs bancaires détiennent une sûreté de premier rang sur tous les actifs corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société, de SJ Holding et de leurs filiales importantes, à l'exception des actifs de l'usine de Fulton, tel qu'il est décrit dans l'entente.

Afin de maintenir en place la facilité de crédit renouvelable engagée, la Société doit respecter des engagements à faire, des engagements à ne pas faire, des obligations d'information et des ratios financiers dont le ratio de la dette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devant ne pas excéder 3,50:1 et le ratio de couverture des charges fixes devant être égal ou supérieur à 1,25:1. Au 31 décembre 2014, la Société respectait tous ses engagements, obligations et ratios. En outre, les ententes bancaires prises par la Société ne lui permettent pas de verser des dividendes dont le total en cours d'une année est supérieur à 50,0 % du résultat net consolidé de la Société de l'exercice précédent si le ratio de la dette totale sur BAIIA est supérieur à 2,5:1. Si le ratio de la dette totale sur BAIIA est inférieur à 2,5:1, aucune restriction n'est imposée au paiement de dividendes, dans la mesure où la Société se conforme par ailleurs aux modalités de sa convention de crédit.

- b) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- c) Débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- d) Aux termes de l'acquisition de PWP, SJ Corp et McFarland ont endossé un billet à payer non garanti de 7 413 \$ portant intérêt au taux de 0,27 %. Le billet est remboursable en 12 versements trimestriels égaux jusqu'en novembre 2016. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 664 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 7 décembre 2011, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 6 617 \$ portant intérêt au taux de 2,67 %. Le billet est remboursable en 10 versements annuels égaux jusqu'en décembre 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 5 357 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Aux termes de l'acquisition de Boatright, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est remboursable en 5 versements annuels égaux jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- g) Obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le SIFMA Municipal Swap Index. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1^{er} décembre 2015. L'obligation est garantie par la quasi-totalité des immobilisations corporelles de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 153 \$ US au 31 décembre 2014. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à une juste valeur de 4 835 \$ US, en utilisant un taux d'intérêt de 6,5 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont rendu disponible une lettre de crédit irrévocable de 4 349 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, ayant des frais annuels de 1,75 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.

- h) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Principal \$
2015	6 930
2016	47 621
2017	4 396
2018	379 941
2019	4 566
Par la suite	4 922
	448 376
Ajustement de la juste valeur	(3 753)
	444 623

- i) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 444 575 \$ au 31 décembre 2014 (373 231 \$ en 2013) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions				Autres passifs non courants			
	Reboisement	Restauration de sites	Autres	Total	UAI	Ententes de non-concurrence à payer	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2013	1 192	6 594	1 228	9 014	441	2 704	3 145	12 159
Entrées	823	1 376	110	2 309	2 593	-	2 593	4 902
Entrées liées aux acquisitions	-	1 300	-	1 300	-	470	470	1 770
Renversement de provisions	-	(105)	(4)	(109)	-	-	-	(109)
Paiements	(367)	(628)	(156)	(1 151)	-	(1 694)	(1 694)	(2 845)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	-	126	126	126
Différences de change	-	499	83	582	-	146	146	728
Solde au 31 décembre 2013	1 648	9 036	1 261	11 945	3 034	1 752	4 786	16 731
Entrées	290	846	251	1 387	5 015	-	5 015	6 402
Entrées liées aux acquisitions	-	3 439	-	3 439	-	-	-	3 439
Renversement de provisions	-	(3 909)	(33)	(3 942)	-	-	-	(3 942)
Paiements	(443)	(1 309)	(50)	(1 802)	-	(947)	(947)	(2 749)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	-	39	39	39
Différences de change	-	813	124	937	-	109	109	1 046
Solde au 31 décembre 2014	1 495	8 916	1 553	11 964	8 049	953	9 002	20 966

Analyse des provisions et des autres passifs non courants

	2014	2013
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	3 234	2 181
Autres passifs non courants	3 705	879
Total partie courante	6 939	3 060
Partie non courante		
Provisions	8 733	9 765
Autres passifs non courants	5 294	3 906
Total partie non courante	14 027	13 671
	20 966	16 731

12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Provisions

Reboisement

Stella-Jones Canada Inc. a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 2,75 % (2,70 % en 2013) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées que la Société a la responsabilité de reboiser.

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 497 \$ à 582 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de 1 à 17 ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide de taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif allant de 2,28 % à 2,6 %.

Dans le cadre de l'acquisition de BoatRight, la Société a enregistré une provision pour restauration de sites de 3 029 \$. Le solde de 5 887 \$ est relatif à des projets de conformité en cours.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un régime incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération de la Société. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %.

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

Le 19 mars 2012, le 25 mars 2013 et le 17 mars 2014, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément au plan incitatif à long terme de Stella-Jones Inc., la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction (le « président »), avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. Dans l'éventualité que le président quitte volontairement la Société avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI, l'entente prévoit que tout montant qui lui a été payé devra être remboursé à la Société. Dans le cas où le président soit dans l'obligation d'abandonner ses fonctions avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI pour cause d'invalidité à long terme ou de mortalité, il aurait droit au prorata du paiement. La charge de rémunération sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans.

Au 31 décembre 2014, la provision relative aux UAI est évaluée à 8 049 \$ (3 034 \$ au 31 décembre 2013). Le nombre d'UAI supplémentaires émises sera calculé de la même façon que l'octroi initial.

13 CAPITAL-ACTIONS

	2014	2013
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de l'exercice*	68 697	68 674
Régime d'options d'achat d'actions*	222	—
Régimes d'achat d'actions des employés*	30	23
Nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice*	68 949	68 697

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2014	2013
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	103 847 \$	92 536 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	68 802	68 681
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	225	372
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 027	69 053
Résultat de base par action ordinaire**	1,51 \$	1,35 \$
Résultat dilué par action ordinaire**	1,50 \$	1,34 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

En vertu du régime instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007, le 10 décembre 2010 et le 21 octobre 2013, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,0 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2014		2013	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	550	7,06	520	6,19
Exercées	(221)	5,66	—	—
Attribuées	—	—	30	22,13
En circulation à la clôture de l'exercice	329	8,00	550	7,06
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	311	7,18	440	6,43

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2014 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		Échéance
	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	
		\$		\$	
Décembre 2005	17	3,25	17	3,25	Décembre 2015
Juillet 2006	108	4,88	108	4,88	Juillet 2016
Août 2006	12	5,14	12	5,14	Août 2016
Août 2007	90	9,90	90	9,90	Août 2017
Décembre 2009	72	6,01	72	6,01	Décembre 2016
Mai 2013	30	22,13	12	22,13	Mai 2023
	329		311		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'a été octroyée en 2014.

En 2014, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 105 \$ (124 \$ en 2013).

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élevait à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,0 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2014, 14 883 actions ordinaires (12 746 en 2013) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 26,55 \$ par action (20,30 \$ en 2013).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2014, 15 121 actions ordinaires (10 920 en 2013) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 29,36 \$ par action (22,96 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 806 650 (776 646 en 2013).

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2014	2013
	\$	\$
Matières premières et consommables	854 385	670 114
Charges au titre des avantages du personnel	87 422	73 379
Dotations aux amortissements	20 576	16 322
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	34 305	25 679
Frais de transport	67 731	62 122
Autres frais	29 369	24 975
	1 093 788	872 591

	2014	2013
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	77 435	66 770
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	105	124
UAI	5 015	2 593
Charges au titre des prestations de retraite	1 520	1 721
Régimes agréés de retraite collectifs	3 347	2 171
	87 422	73 379

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE (SUITE)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Autres pertes (gains), montant net			
Gain sur la vente d'une licence forestière	14(a)	(5 715)	—
Pertes à la cession d'immobilisations à long terme	14(b)	5 494	2 173
Gain de change		(1 348)	(707)
Autres		926	—
		(643)	1 466

(a) Le 23 décembre 2014, la Société a vendu une licence forestière pour un montant de 5 715 \$ et a reconnu un gain du même montant.

(b) Les pertes sur la cession d'immobilisations incluent une perte de valeur de 2 400 \$ liée à la fermeture de l'usine de Warrior, en Alabama.

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2014	2013
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	34 490	33 562
Ajustements au titre des exercices précédents	(553)	(1 017)
Total de la charge d'impôts exigibles	33 937	32 545
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	4 575	1 790
Incidences de la différence des taux d'imposition	(506)	33
Ajustement au titre des exercices précédents	845	903
Total des impôts différés	4 914	2 726
Charge d'impôts	38 851	35 271

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant impôts	142 698	127 807
Impôt calculé avec un taux national de 26,98 % (26,89 % en 2013) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	38 500	34 367
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	6 817	8 456
Éléments de résultat non imposables	(6 223)	(4 993)
Dépenses non déductibles	1 740	(190)
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(506)	33
Ajustement au titre des exercices précédents	292	(114)
Réévaluation des opérations de change au titre de l'impôt différé	(51)	(86)
Crédit de fabrication et de transformation	(1 718)	(2 202)
Charge d'impôts	38 851	35 271

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouverts dans plus de 12 mois	4 129	2 153
Devant être recouverts dans les 12 mois	9 330	8 838
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(67 632)	(57 191)
Devant être réglés dans les 12 mois	—	—
Passifs d'impôt différé, montant net	(54 173)	(46 200)

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte d'impôt différé :

	2014	2013
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(46 200)	(38 809)
Montant comptabilisé en produits dans l'état du résultat net	(4 914)	(2 726)
Produit d'impôts lié aux autres éléments du résultat global	(594)	(2 327)
Charge (produit) d'impôts lié(e) à l'acquisition d'entreprises	1 024	(115)
Écarts de change	(3 489)	(2 223)
Aux 31 décembre	(54 173)	(46 200)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Frais financiers	Réserves	Instruments financiers dérivés	Prestations de retraite différées	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette à long terme et des établissements étrangers	Immobilisations incorporelles	Pertes cumulatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé								
Au 1^{er} janvier 2013	949	8 338	577	1 570	—	9 870	122	21 426
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(362)	1 358	—	134	(72)	82	(30)	1 110
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(424)	(550)	72	—	—	(902)
Acquisition d'entreprise	—	(1 223)	—	—	—	(9 865)	—	(11 088)
Écarts de change	6	365	2	72	—	—	—	445
Au 31 décembre 2013	593	8 838	155	1 226	—	87	92	10 991
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(407)	495	—	(589)	—	(8)	(12)	(521)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(98)	1 063	—	—	676	1 641
Acquisition d'entreprise	—	545	—	—	—	—	—	545
Écarts de change	3	720	14	66	—	—	—	803
Au 31 décembre 2014	189	10 598	71	1 766	—	79	756	13 459

	Immobilisations corporelles	Prestations de retraite différées	Immobilisations incorporelles	Instruments financiers dérivés	Crédit de taxe à l'investissement	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette à long terme et des établissements étrangers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé							
Au 1^{er} janvier 2013	(41 481)	—	(18 648)	—	(106)	—	(60 235)
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(5 281)	(30)	1 477	—	(2)	—	(3 836)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	—	(471)	—	(373)	—	(581)	(1 425)
Acquisition d'entreprise	11 867	—	(894)	—	—	—	10 973
Écarts de change	(1 368)	—	(1 300)	—	—	—	(2 668)
Au 31 décembre 2013	(36 263)	(501)	(19 365)	(373)	(108)	(581)	(57 191)
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(6 254)	501	1 252	—	108	—	(4 393)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	—	139	—	(2 374)	(2 235)
Acquisition d'entreprise	(63)	—	542	—	—	—	479
Écarts de change	(2 705)	—	(1 587)	—	—	—	(4 292)
Au 31 décembre 2014	(45 285)	—	(19 158)	(234)	—	(2 955)	(67 632)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 171 308 \$ au 31 décembre 2014 (133 321 \$ en 2013).

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

La Société contribue également à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,0 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	163	154
Régimes de retraite à prestations définies	967	1 178
Cotisations aux régimes interentreprises	390	389
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	3 347	2 171

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs		
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans « Autres actifs »	—	1 979
	—	1 979
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 806)	(1 972)
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 298)	(1 752)
	(5 104)	(3 724)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} juillet 2012 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} juillet 2015.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 752	1 722
Coût des services rendus au cours de l'exercice	78	83
Coût financier	85	71
Prestations versées	(52)	(45)
Écarts actuariels	435	(79)
Solde à la clôture de l'exercice	2 298	1 752
Actif des régimes		
Cotisations de l'employeur	52	45
Prestations versées	(52)	(45)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	–	–
Obligation au titre des prestations constituées	2 298	1 752

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2014	2013
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,9	4,7
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,7	4,0
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5,0 %. Le taux utilisé en 2014 pour calculer le coût par employé des soins de santé a donc été de 7,0 %. Une augmentation ou une diminution de 1,0 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	84	(72)
Incidence sur le coût des prestations	3	(3)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	78	83
Coût financier	85	71
Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	163	154

État consolidé du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(435)	79
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(435)	79

Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(107)	(166)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	(322)	59
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(429)	(107)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Canada Inc. établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2011
Régime 2	31 décembre 2011
Régime 3	31 décembre 2013
Régime 4	31 décembre 2012
Régime 5	31 décembre 2012

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 122	19 673
Coût des services rendus au cours de l'exercice	784	878
Coût financier	941	770
Prestations versées	(766)	(680)
Écarts actuariels		
Ajustements liés à l'expérience	(311)	781
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(37)	403
Ajustements liés aux hypothèses financières	3 872	(3 116)
Différence de change	500	413
Solde à la clôture de l'exercice	24 105	19 122
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	19 130	16 621
Revenu d'intérêt sur les actifs	734	451
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêt	616	1 531
Cotisations de l'employeur	1 249	983
Cotisations de l'employé	24	19
Prestations versées	(766)	(680)
Différence de change	312	205
Juste valeur à la clôture de l'exercice	21 299	19 130
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	(2 806)	8

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	10 845	8 675
Juste valeur de l'actif des régimes	6 918	6 031
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	(3 927)	(2 644)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2014	2013
	%	%
Titres de participation	45,0	48,0
Titres de créance	53,0	49,0
Titres à court terme et trésorerie	2,0	3,0
	100,0	100,0

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2014	2013
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,9	4,9
Taux d'inflation	2,3	2,0
Taux d'augmentation de la rémunération	3,3	3,0
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,9	3,9
Taux d'inflation	2,0	2,0
Taux d'augmentation de la rémunération	3,0	3,0

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	760	859
Coût financier	941	770
Revenu d'intérêt sur les actifs	(734)	(451)
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	967	1 178

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 808 \$.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

État consolidé du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(2 908)	3 464
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(2 908)	3 464
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
	2014	2013
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(285)	(2 748)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	(1 956)	2 463
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(2 241)	(285)

17 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. Aucune provision relative à ces réclamations n'a été enregistrée dans les états financiers consolidés, étant donné que les opinions légales indiquent qu'il est improbable qu'une obligation significative ne survienne.
- b) La Société a émis des garanties de 29 353 \$ (33 636 \$ en 2013) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- c) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location-simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2015	16 072
2016	13 481
2017	10 555
2018	7 522
2019	5 005
Par la suite	14 649
	67 284

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devra assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 590 \$ (785 \$ en 2013). Advenant la réalisation d'une telle éventualité, les paiements nécessaires seront passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire, divulguée ailleurs dans les états financiers consolidés. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des débiteurs.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des débiteurs et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2014 et 2013. En 2014, la Société avait un client qui représentait 9,8 % des ventes (10,0 % en 2013). Au 31 décembre 2014, le solde des débiteurs pour ce client était de 6 622 \$ (1 464 \$ en 2013).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de liquidité (suite)**

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (Note 11(a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2014, un montant de 375 460 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2014					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	69 719	69 719	69 719	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	444 557	484 507	19 128	69 169	391 179	5 031
Swaps de taux d'intérêt	706	4 773	2 199	2 574	—	—
Ententes de non-concurrence	953	1 030	551	479	—	—
	515 935	560 029	91 597	72 222	391 179	5 031

	2013					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	58 054	58 054	58 054	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	372 891	407 309	11 326	57 838	332 423	5 722
Swaps de taux d'intérêt	1 133	4 221	1 490	2 234	497	—
Ententes de non-concurrence	1 752	1 862	917	785	160	—
	433 830	471 446	71 787	60 857	333 080	5 722

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux. La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2014.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013. Pour une dépréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global :

	2014	2013
	\$	\$
Diminution du résultat net	(200)	(900)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs		
Débiteurs	1 427	1 492
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 104	3 584
Dettes à long terme	2 325	6 907
	3 429	10 491

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollar américain a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des swaps de taux d'intérêt, 76,1 % (66,0 % en 2013) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de taux d'intérêt (suite)**

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 11(a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des BA, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des swaps de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,0 % de ces taux sur le solde annuel moyen de ces facilités de crédit d'exploitation, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 120 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (180 \$ en 2013).

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

				2014
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
		%		\$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2017	87 007
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	29 002
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	17 401
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 800
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 800
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 160
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	6 497

				2013
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
		%		\$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	26 590
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	15 954
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,75*	Août 2014	15 954
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 318
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 318
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 064
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 956

* Plus marge applicable de 1,0 % à 2,0 % basée sur une grille de prix.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les swaps de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2014, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2014. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à la norme IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1: Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2: Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3: Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2014 représente un actif net de 717 \$ (actif net de 986 \$ en 2013), montant duquel un actif de 1 423 \$ (2 119 \$ en 2013) est présenté à l'actif non courant et un passif de 706 \$ (1 133 \$ en 2013) est présenté au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. Une diminution de 10,0 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2014 aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 72 \$ (99 \$ en 2013) approximativement. Pour une augmentation de 10,0 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

19 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2014	2013
	\$	\$
Dette totale	444 557	372 891
Capitaux propres	692 271	572 183
Total du capital	1 136 828	945 074
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,39:1	0,39:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,75:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

20 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2014	2013
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	200	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	100	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	320	388

* Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,5 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

** Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,0 % et 49,0 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2014	2013
	\$	\$
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	25	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	50	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	52	31
	127	106

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (internes et externes) et certains membres de la haute direction.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2014	2013
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	4 522	3 863
Rémunération fondée sur des actions	3 761	1 707
	8 283	5 570

21 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses vingt-sept usines de traitement du bois, dix installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de huile sont situées dans cinq provinces canadiennes de même que dans seize États américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Canada	229 913	223 242
États-Unis	1 019 580	788 048
	1 249 493	1 011 290

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Traverses de chemin de fer	530 008	393 968
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	470 509	405 808
Bois d'œuvre à usage résidentiel	128 009	112 294
Produits industriels	89 376	58 079
Billots non conformes	31 591	41 141
	1 249 493	1 011 290

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Canada	65 629	64 484
États-Unis	215 978	169 750
	281 607	234 234

Les immobilisations incorporelles, d'une valeur comptable nette de 101 451 \$ (84 559 \$ en 2013) sont attribuées aux activités américaines de la Société.

Un goodwill d'une valeur de 193 811 \$ (155 004 \$ en 2013) est attribué aux États-Unis, l'emplacement dans lequel les UGT font la majorité de leurs affaires.

22 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- a) Le 3 mars 2015, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente en vue de modifier et mettre à jour, dans son intégralité, leur facilité de crédit renouvelable existante datée du 21 novembre 2012. Cette quatrième entente mise à jour et modifiée rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée d'un montant de 450 000 \$ US (précédemment 450 000 \$), comportant des conditions similaires à la troisième entente modifiée et mise à jour. La date d'échéance du 13 décembre 2018 demeure inchangée.
- b) Le 12 mars 2015, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2015 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2015.